

Nous recherchons pour le 1^{er} août 2024 ou pour une date à convenir un-e

Psychothérapeute (sur mandat, 3 heures/semaine)

afin de soutenir des adolescentes, adolescents et jeunes adultes dans le cadre du SEMO MOVE à Bienne

Contexte : dans le cadre d'un projet de recherche (« inklusiv plus ») de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), des prestations psychologiques ont été intégrées aux quatre offres de semestre de motivation (SEMO) qui sont proposées dans le canton de Berne, afin d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes participantes et participants. Au vu des résultats positifs de ce projet, le canton de Berne a intégré durablement ces prestations dans les SEMO en 2023.

Tâches

- Animer des séances de groupe facultatives en français pour les adolescentes, adolescents et jeunes adultes, dans le but de les aider à mieux gérer les pressions mentales
- Proposer des entretiens individuels de transition sur place
- Soutenir l'équipe en promouvant les ressources psychiques utiles pour interagir avec la clientèle
- Assurer la collaboration interdisciplinaire avec l'institution
- Participer à des séances d'intervision régulières avec les psychothérapeutes des autres SEMO dans le canton de Berne (en allemand)

Exigences

- Diplôme en psychologie (master/licence)
- Formation continue en psychothérapie (terminée ou en cours)
- Expérience dans l'animation de séances de groupe
- Intérêt pour les processus et les tâches relatifs au développement des adolescentes et adolescents
- Capacité à mettre à profit des connaissances et compétences psychothérapeutiques dans un cadre non clinique
- Sens de l'initiative, flexibilité, esprit d'équipe et stabilité
- Atout : connaissance de la situation locale en matière de soins psychothérapeutiques
- Français : première langue ou très bonnes connaissances ; allemand : bonnes connaissances

Détails organisationnels

- Honoraire : 160 francs de l'heure (sur mandat)
- Charge de travail : 3 heures par semaine / 40 semaines par an
- Les jours et horaires de travail seront définis d'un commun accord entre la/le psychothérapeute et le SEMO.
- Intervision : env. 1 heure par mois (visioconférence)

Renseignements

Sibylle Würgler, psychothérapeute reconnue au niveau fédéral
079 959 33 85 / sibylle.wuergler@fsp-hin.ch